VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 22 JUIN 2016

La séance est ouverte à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le Maire. Mes chers collègues, bonjour. Je vais passer immédiatement la parole à Monsieur Greffier qui va nous faire l'appel des présents.

(M. Greffier procède à l'appel.)

I - COMMUNICATIONS

- * Labels obtenus par la Ville :
- ° Marianne du Civisme
- ° Energies Citoyennes.

M. le Maire. - Merci, Monsieur Greffier.

Maintenant, cela manque véritablement de scoop, puisque c'est la troisième rencontre que nous faisons sur ce thème, un Conseil Municipal et deux Conseils des Adjoints. Néanmoins, il faut que je me rapporte à l'ordre du jour que j'avais établi avec les premiers pour vous dire qu'il y a des questions qui concernent l'actualité générale de la commune dont vous devriez être informés. La Ville d'Istres a été distinguée par la médaille d'argent dénommée « Marianne du Civisme » en raison de sa formidable participation aux élections départementales 2015 qui a permis l'élection de Mme Nicole Joulia.

Je voudrais également vous dire qu'avec l'association de plusieurs axes de travail, à partir de tout ce qui est environnement, sources d'énergie, lieux d'économies, nous avons reçu un prix pour l'ensemble de notre politique en matière d'environnement. Ce prix s'appelle « Energies Citoyennes », il a été décerné par l'Association des Maires de France ainsi que par l'Association des Départements de France, avec le concours du Conseil Economique et Social. Vous voyez que ce sont des gens qui connaissent les affaires publiques et la gestion des collectivités. Nous avons été primés dans la catégorie des villes de 20.000 à 100.000 habitants pour avoir donné une forte impulsion aux énergies renouvelables, puisque 25 % des véhicules municipaux sont des véhicules électriques et qu'il est prévu de doubler la flotte, que nous avons également des bateaux de promenade sur l'étang de l'Olivier qui sont mus par l'énergie solaire, elle-même alimentée par du photovoltaïque.

Nous avons également été remarqués très positivement pour quelque chose qui fera date, je l'espère, dans d'autres concours sur lesquels nous avons postulé, notamment pour les véhicule de base du grand public, puisque nous avons lancé une installation de 14 stations doubles, ce qui est, pour une ville de notre niveau, quelque chose de considérable. Je pense que cela va permettre à ceux qui ont la chance ou l'obligation d'avoir plusieurs voitures de s'orienter vers l'acquisition d'un véhicule électrique, dans la mesure où il est destiné à faire moins de kilomètres que le véhicule prioritaire.

Nous avons été aussi bien remarqués pour la politique que nous menons pour les fermes photovoltaïques, puisque vous savez que nous avons déjà 3 fermes photovoltaïques, qui ont d'ailleurs le meilleur rang dans le département, et que nous allons bientôt en avoir une quatrième.

Nous avons été également félicités pour l'éclairage public, puisque nous avons changé l'intégralité des points lumineux, 7.700, ce qui est considérable, 100 % LED, et que nous nous attaquons maintenant aux bâtiments publics -nous sommes presque à la fin, d'ailleurs- pourvus de 8.500 points lumineux. Vous voyez que nous sommes, là aussi, dans un train particulièrement soutenu qui nous a permis de faire des économies d'énergie et de placer notre cadre de vie dans une notion un peu différente où l'on est moins dépendants des énergies fossiles.

Ceci a permis à M. Garcia d'aller chercher ce prix « Energies Citoyennes » en mes lieu et place.

- * Prévention Sécurité :
- ° Campagne de sensibilisation aux méfaits du cannabis.

M. le Maire. - Je voudrais également vous dire combien je suis attaché, et je compte sur le concours de tous, à ce que nous puissions vraiment sensibiliser les plus jeunes, mais il n'y a pas que les jeunes qui malheureusement consomment du cannabis, particulièrement les plus jeunes parce que c'est un fléau dont nous pourrions nous passer et qui a des effets particulièrement négatifs sur le plan psychologique, même si l'on croit avoir l'assurance pendant quelque temps d'avoir un état d'esprit plus enjoué. C'est quelque chose de très dangereux au niveau de la sécurité routière, puisque de nombreux accidents sont causés par cette utilisation. Lorsque nous regardons les statistiques et que nous voyons que 66 % des garçons entre 15 et 24 ans fument du cannabis et que 56 % des filles l'ont déjà expérimenté, il y a des degrés d'alerte qui sont particulièrement utiles. J'ai donc souhaité que nous lancions cette campagne. Elle est confiée à la Maison de la Santé.

Je pense qu'avec le concours de nombreux intervenants, c'est-à-dire des diffuseurs d'idées, de gens qui sont là pour diffuser leur propre message, à travers les centres sociaux, à travers la clinique, à travers l'Espace Pluriel Jeunes, à travers les collèges et les lycées, on aura une gamme d'intervenants qui seront de nature

à essayer de bien expliquer les choses. On s'est saisi de plusieurs manifestations comme la Féria, les Fêtes d'Istres, les Nuits d'Istres, où on fera des stands pour expliquer tout ceci dans le détail. Mme Golia, qui est ici, pourra vous donner quelques informations complémentaires. Sachez que ce n'est pas un coup de pub. Nous avons mis de gros moyens. Ceci est fait à notre seule initiative. Bien sûr, nous avons le concours de personnes de qualité, notamment du monde de la médecine, du monde aussi des gens qui préviennent ce fléau, puisqu'il y a un organisme public qui officie, dont nous nous sommes rapprochés.

Nous n'avons pas la naïveté de penser que, grâce à notre engagement, nous allons pouvoir supprimer ce fléau, mais si l'on avait simplement un pourcentage de moins, ce serait une belle chose. N'oublions pas que, derrière le cannabis, il y a le trafic. Derrière le trafic, il y a l'ordre public, il y a la gestion de beaucoup d'éléments qui sont liés à une utilisation qui devient de plus en plus banale et qui part généralement d'un bon sentiment : on se fait plaisir entre copains, on coalise une fraternité, on consolide une amitié. Après, on devient accro et on s'en sépare difficilement.

Sylvette, voulez-vous ajouter quelques mots, s'il vous plaît?

Mme GOLIA.- Je suis Directrice de la Maison Régionale de Santé, Service Communal, je le précise. Vous avez des dépliants sur table, mais je tiens également à votre disposition d'autres brochures, par exemple un guide de l'arrêt du cannabis et également le cannabis expliqué aux parents. Je me tiens bien volontiers à votre disposition, si vous voulez des renseignements sur cette campagne ou autre, après ce Conseil.

M. le Maire. Lorsque vous le lirez en détail, je l'espère vraiment de tout cœur, vous verrez que nous ne nous sommes pas placés sous l'angle professoral, la baguette en main en disant : ce que tu fais est mal, tu vas voir ce qui va t'arriver. Non. On s'est vraiment placé sous l'angle de rendre service pour faire comprendre que le bout du chemin mène inévitablement à un drame de santé et de vie. Essayons de faire comprendre cela à nos jeunes. Quant à nos anciens, s'il y en a qui fument, à eux de lire la notice pour essayer d'en faire moins usage.

° Plan Canicule.

M. le Maire. - Comme chaque année, nous sommes prêts, l'arme au pied -l'arme au pied étant les bouteilles d'eau-, à partir du CCAS, à partir de tous les lieux où nous pouvons diffuser de la fraîcheur, pour être disponibles en cas de plan canicule. C'est le CCAS qui est chargé de cette affaire. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation, nous le faisons chaque année pour être préventifs et nous voulons surtout être proches des personnes qui sont les plus handicapées dans ces cas-là, qui souffrent de la chaleur, c'est-à-dire les personnes âgées. Que ce soit à Entressen ou dans les autres quartiers de la ville, ce plan est ouvert pour que nous puissions agir, si nécessité.

* Bilan Istres Propre 2016.

M. le Maire.- M. Garcia va nous faire le bilan d'Istres Propre qui va nous réjouir puisqu'il met l'accent sur une mobilisation de plus en plus forte, sur la baisse du tonnage qui montre bien que, d'année en année, et avec des personnes de plus en plus nombreuses, il y a effectivement une baisse des détritus ramassés, ce qui prouve qu'il y a une forme de civisme qui progresse et qui montre que notre ville est de mieux en mieux tenue par les citoyens eux-mêmes. La Ville n'est jamais sale, ce sont les citoyens qui la salissent. Il suffit de regarder le passage de nos équipes pour voir le travail qui est fait et de se rendre compte que, quelques minutes après, cela ne vaut plus rien. Entre un chien, un détritus ou une camionnette de gravats, le mal est fait, l'image est ternie, on a l'impression que personne n'a rien fait, ce qui est faux et injuste par rapport à nos nombreux cantonniers et autres employés de voirie.

M. GARCIA.- Mesdames, Messieurs, bonsoir. Encore à chaud, retour sur Istres Propre du 28 mai. Le credo est toujours le même, un triptyque prioritaire : impliquer, mobiliser, sensibiliser, et sensibiliser en particulier les tout petits. Vous verrez, au regard des chiffres, que cette année a été une édition particulièrement réussie à ce niveau-là. On est sur la 7e édition d'Istres Propre. L'opération maintenant est structurée, organisée, rodée, elle fonctionne plutôt bien. Cette année, il y avait des points de ralliement supplémentaires. On en avait 27. Sans rentrer dans le détail, on retrouve des points de ralliement, des parcours de collecte, cela n'a pas changé, des référents de secteurs, cela fonctionne toujours bien. Je tiens à le préciser, je l'ai déjà dit aux deux précédents Conseils de Quartiers, c'est une opération très sécurisée. Je remercie chaque fois, et je le refais aujourd'hui, Jean-Paul Canovas et ses équipes, puisqu'il fallait encadrer 2.000 éco-citoyens sur 3-4 jours et on n'a eu heureusement à déplorer aucune difficulté.

On avait des rendez-vous particuliers : un rendez-vous à la Romaniquette qui était intergénérationnel, sur lequel je vais revenir ; la Roselière sur l'étang de l'Olivier ; évidemment sur Entressen, on va en dire deux mots.

Le format cette année a un peu évolué, puisque Istres Propre avait démarré déjà grâce à l'Espace Pluriel Jeunes avec une opération que l'on a appelé Green Week du 22 au 28 mai, principalement dédiée à mieux se nourrir, plus intelligemment, et sur les réflexes environnementaux. Casino nous avait permis d'exposer un stand tout au long de cette semaine. Ce qui est vraiment remarquable cette année, c'est l'implication du monde scolaire :

1.400 enfants, soit le double qu'en 2015, 10 Directions d'écoles qui ont été en action entre le 25 et le 27 mai. Le côté que l'on peut regretter, qui va peut-être nous encourager à mieux travailler l'année prochaine, c'est que les structures d'Entressen n'étaient pas présentes, ni Clé des Champs, ni la Buissonnière n'ont souhaité être présentes, peut-être pour des raisons d'impossibilité. Cela veut dire que l'on a encore un axe de progrès sur Entressen. L'AFPA était en marche le 27 mai, 200 personnes. Tout le monde du handicap s'est mobilisé le vendredi 27 mai : la Chrysalide, l'Avancée, le Maillon et l'ESAT de la Crau, et les Aiguebelles qui étaient présents aussi le samedi matin.

Le rendez-vous intergénérationnel au Pointu a été un moment important, un trait d'union entre les anciens et les plus jeunes : Istres Temps Libre, le Conseil des Sages, le Conseil Municipal des Jeunes, l'Espace Pluriel Jeunes, les jeunes du Service Civique volontaire, les marcheurs, le Mako Club, qui nous ont permis de curer un peu les abords de l'étang de Berre. C'était un beau rendez-vous. Les commerçants étaient présents. Le monde des entreprises s'est mobilisé, cette année. L'année dernière, ils avaient eu une petite défection. Les lycéens d'Arthur Rimbaud étaient présents. Toute la jeunesse s'était engagée durant cette semaine.

Le bilan est tout à fait intéressant. On a comptabilisé -et je pense que l'on est au-dessous de la vérité- plus de 2.700 éco-citoyens, à comparer à 2.400 l'année dernière. On a collecté, sur un périmètre égal, 100 m³ de déchets cette année, comparés à 170 m³ l'année dernière, donc 70 m³ de moins, ce qui est remarquable. Cela nous a permis, avec les forces vives de l'AFPA, de nettoyer Cabane Noire, Lavalduc, Maison Rose, 54 m³, c'est un nouveau périmètre.

Rapidement : des encombrants, 40 m³, des végétaux, du bois, de la ferraille, 5 m³, beaucoup d'ordures ménagères, beaucoup de pneus, des gravats, du verre, et puis le côté humoristique : un scooter au Ranquet et une moto à la plage de la Romaniquette !

Tout cela pour dire que les indicateurs sont en progrès constant : toujours plus d'éco-citoyens et beaucoup moins de déchets collectés.

Deux mots sur Entressen : un petit regain, puisque l'année dernière il y avait eu une très faible participation -20 personnes, ce n'était vraiment pas terrible- cette année 70 personnes et surtout une belle dynamique. Je tiens à remercier les élus d'Entressen et René Lopez qui a fait un super boulot, puisque vous avez mis du flyer et du boîtage partout, et ça a très bien fonctionné. Le Mas des Aiguebelles était présent. Un petit regret, je m'en suis ouvert à Céline Tramontin : Pierre Miallet a fait son Istres Propre une semaine avant l'heure.

Globalement, Istres Propre est un très bon bilan qui nous incite, Monsieur le Maire, si vous êtes d'accord, à recommencer pour 2017.

M. le Maire. - Bien sûr. Ce n'est pas parce que des points sont marqués chaque fois qu'il faut que l'on s'imagine que le but est atteint. Le but sera atteint lorsque nous verrons une ville complètement sans déchets et surtout sans comportements indélicats. L'incivisme est encore une fois l'outil principal à détériorations, à vandalisme, à un bien vivre à Istres et à Entressen qui disparaît. Donc, c'est à nous à considérer cela comme une chose personnelle. Le domaine public est le domaine privé de tous. Le traiter avec respect, comme on traite son chez soi, ses biens propres, sera un jour le bon signe que nous avons gagné le pari. Continuons jusqu'à ce signal-là et encourageons ceux qui sont les acteurs principaux pour drainer tous ces éco-citoyens, encourageons ceux qui n'ont pas cru bon de s'associer cette année ou l'ont fait à des dates un peu différentes. Je regrette qu'Entressen, qui est toujours présenté comme un lieu où le milieu associatif participe activement à la vie locale, n'ait pas répondu aussi bien que ce que l'on pouvait attendre, et surtout à partir des écoles, où ce qui est possible ailleurs est possible aussi ici, et ce qui a été fait avec le concours de Mme l'Inspectrice pourrait aussi être fait ici de la même façon.

Donc, beaucoup de points positifs, de tout petits regrets, mais cela sera facile à surmonter.

* La Poste.

M. le Maire. - Je voudrais maintenant parler d'un point qui vous intéresse encore plus, je suppose : le bureau de Poste d'Entressen. Vous savez, pour l'avoir subi et pour avoir vécu cet événement, que ce bureau de Poste a été vandalisé, puisque, suite à deux explosions à peu d'intervalle, il a été complètement détruit. Cela n'a rapporté absolument rien à ces individus qui ne devaient pas être de grands techniciens de ce genre de chose, ou en tout cas ce devait être leur premier méfait de ce type, puisque ça s'est terminé en chou blanc, car, si le bureau de Poste a été détruit, l'argent escompté est resté à sa place. De toute façon, il aurait été inutilisable. Vous savez qu'à partir du moment où il y a une explosion, un liquide se répand sur les billets et les rend absolument inutilisables.

Ceci étant dit, nous en sommes maintenant à la gestion des conséquences qui ont été immédiates, grâce au concours de Mme Tramontin qui s'est transportée sur les lieux, qui a discuté avec les gens du bureau de Poste pour assumer très rapidement un service public minimum afin qu'il n'y ait pas de rupture. C'est pour cela que nous avons prêté des locaux et plus particulièrement la chapelle où, dans un premier temps, les gens ont été installés.

Se pose donc aujourd'hui le problème de la pérennité du bureau de poste. Mme Tramontin a reçu les gens de la Poste directement, je les ai reçus moi-même en sa compagnie quelques jours après, et il nous a été clairement dit que le bureau de Poste d'Entressen ne pourrait plus rouvrir, car le nombre de personnes qui se rendent à ce bureau est absolument insuffisant. Cela a été dit, réfléchi, expliqué. Je pense que nous avons bien

senti qu'il y avait une situation quasiment définitive et on a attendu pour voir les propositions que l'on pouvait nous faire.

Dans les propositions que l'on pouvait nous faire, parce que le service était important, il y avait quelque chose qui malheureusement était perdu définitivement, c'est le service de la carte bancaire et de la distribution d'argent. On nous a bien expliqué qu'avec des machines qui coûtent plusieurs dizaines de milliers d'euros, il était difficile d'opposer le nombre de clients qui allaient réclamer quelque argent et qu'il n'y avait aucun intérêt pour la Poste à continuer ce service. Après, il y a les opérations d'ordre courant qu'il faut absolument continuer et sur lesquelles nous avons insisté. Nous avons insisté sur le distributeur parce que, pour nous, c'est un élément très important. On voit que certaines personnes sont obligées de faire quelques kilomètres pour aller chercher de l'argent. Malheureusement, les arguments que nous avons pu développer ont glissé parce que la notion de productivité économique est le seul argument de la Poste. Pour les autres opérations, ils ont fait une proposition alternative : soit ils s'associent à un commerçant local et ils voient avec lui comment ils peuvent assurer le service public, soit ils nous proposent de programmer un service public dans un cadre plus institutionnel, avec le concours de la collectivité. Je n'ai pas donné de réponse, car je voulais que nous en parlions aujourd'hui au cours de ce Conseil de Quartier.

J'en ai parlé au Conseil Municipal. Je n'ai pas caché que, s'il y avait lieu de choisir une solution alternative, j'étais fermement partisan d'un service qui soit lié à la collectivité, parce que je suis sûr qu'il aura une certaine qualité. Je ne dis pas que, chez un commerçant, la qualité ne serait pas assurée, mais au moins nous aurons l'assurance que les choses se feront comme nous les faisons dans tous les services que nous rendons à la population, et je crois que c'est vers ce cadre-là que nous pourrions nous tourner, s'il y avait lieu de donner une réponse positive. On peut donner une réponse négative en disant : « Débrouillez-vous, ce n'est pas notre affaire. Nous voulons la Poste à tout prix, nous l'avions avant, nous la voulons maintenant, donc débrouillez-vous pour la faire ». C'est un combat perdu d'avance, c'est se taper la tête contre les murs. Ceux qui veulent le faire, qu'ils aillent le faire. Je n'en ferai pas partie. Je fais partie des gens pragmatiques qui préfèrent négocier une situation, plutôt que de crier sur les tréteaux ou les tribunes : « Vous voyez, je vous ai défendus ! ». Ce qui m'intéresse, c'est qu'un service de Poste à Entressen soit assuré et, si possible, le mieux possible. Si dans ce « mieux possible » notre concours est réclamé, je le ferai bien volontiers.

Je sais que Mme Tramonitin a essayé de trouver des distributeurs qui pourraient s'associer à ce genre de chose. J'ai dit que cela me paraissait très compromis parce que je ne vois pas comment un distributeur qui va donner de l'argent pourrait ne pas être adossé à une banque. En fait, c'est la banque qu'il faut chercher plutôt que le distributeur. Donc, on est dans une situation où on se mord la queue. La suite au prochain numéro.

J'ai reçu une lettre me demandant de prendre position. Le bureau d'Entressen a été particulièrement touché sur ces cinq dernières années, avec notamment -ceci pour justifier que le bureau de Poste ne pourra pas reprendre sa dimension antérieure- une baisse de fréquentation supérieure à 67 %, un seuil de visites désormais inférieur à 80 clients quotidiens, dont 90 % pour des opérations de courrier (colis, dépôt, affranchissement) -ce n'est pas grand-chose, effectivement-, une contraction prévisible des horaires d'ouverture au public dans des proportions au moins équivalentes à la diminution d'activité constatée. Forte de ce constat, la Poste ne peut envisager d'investir dans la reconstruction du bureau de Poste d'Entressen ». La phrase claque comme une conclusion difficile.

M. TREMOUILLE.- Monsieur le Maire, vous parliez d'une participation, mais de quel ordre ? La collectivité pourrait être sollicitée pour aider, c'est-à-dire fournir un local ?

M. le Maire. Oui. Il y a une alternative : ou on donne la possibilité, ce qui veut dire que cela ne nous intéresse pas nous, donc on se tourne vers un commerçant, et à partir de là on ne sait pas ce qu'il peut arriver ; ou on crée une agence postale à l'intérieur de la Mairie qui va être gérée comme un service public. Cela se fait d'ailleurs dans beaucoup de villes et de villages. Ce que nous regrettons, c'est que nous sommes partis de quelque chose de supérieur et que nous régressons. Mais dans des villages où il n'y a pas la Poste et où, par ce biais-là, on apporte un service, c'est un gros avantage. C'est de cette façon-là que nous apporterions notre contribution. Les gens viendraient à la Mairie pour faire leurs opérations postales. Ce serait fait sous notre couvert, avec la participation de nos agents, avec une formation et, bien sûr, un dédommagement à ces personnes-là. Il n'y a pas de raison, s'il y a un service payé par la Poste à la municipalité, que nous n'en fassions pas profiter les 3 ou 4 personnes qui le délivreront à l'intérieur de la Mairie. Cela paraît évident.

Mme SORIA. - Dans quel délai ? 4 mois, 6 mois ?

M. le Maire.- Je n'ai pas encore répondu. Ils attendent ma position. Il n'y a pas d'éléments contrevenant à cette position-là.

Mme SORIA.- Oui, mais le temps de former des gens, etc., c'est 4 mois, 6 mois, un an ?

M. le Maire. Honnêtement, je n'en sais rien. Je n'ai pas voulu rentrer là-dedans parce que je voulais d'abord que l'on en discute et voir si ce que je sentais comme la seule position possible à tenir, parce qu'il n'y en avait pas d'autre, pouvait avoir votre accord. Je pense que c'est effectivement aujourd'hui la seule possible.

Je vais rédiger demain une lettre sous cette formule-là. On aura l'occasion la semaine prochaine de rencontrer les gens de la Poste, Mme Tramontin sera le pilote de l'opération avec eux, pour voir ce qu'il faut vraiment, quelle est la surface, quel est le côté protection aussi, parce que je souhaite qu'il y ait un côté protection, et, à partir de là, voir le temps et le démarrage effectif du nouveau service.

Mme SORIA.- Je vous posais cette question pour savoir ce que nous, présidents d'associations et de CIQ, transmettons à la population, comment on se positionne par rapport à la population pour lui donner une information.

- M. le Maire. L'information est simple. J'attends des propositions contraires, il y en a qui les envoient dans les réseaux sociaux. Comme je n'en ai pas et qu'il n'y a qu'un chemin qui est tracé, j'essaie de négocier au mieux pour qu'au final le service soit le mieux rendu.
- M. MAZIGH.- Les chiffres de la Poste ne sont pas bons parce que, s'ils ne comptent que l'effet Poste et qu'ils enlèvent l'effet retrait d'argent, c'est sûr que ça diminue. Initialement, 80 % des gens allaient à la Poste pour retirer de l'argent. Depuis qu'il y a le distributeur, ça a baissé. Sans compter que la diminution des horaires a été une horreur. Chaque fois que vous y allez, c'est fermé.
- M. le Maire. Ils le disent dans la lettre : « contraction des horaires d'ouverture au public dans des proportions au moins équivalentes à la diminution d'activité constatée ».
- M. MAZIGH.- Si vous enlevez le nombre de personnes qui allaient déposer ou retirer de l'argent, il est certain que le travail de la Poste en lui-même n'est pas très important.
 - M. le Maire. On ne les enlève pas, on le fait par catégorie.
- M. MAZIGH.- Les chiffres vous ont été donnés après la mise en place du distributeur. Donc, le taux de fonctionnement a baissé.

Mme TRAMONTIN.- Pour compléter les propos de M. le Maire, quand nous avons rencontré la Direction de la Pose, en l'occurrence le Directeur régional du groupe La Poste, on nous a bien spécifié que cet incident a forcément accéléré la fermeture de la Poste, mais qu'in fine la fermeture était programmée pour les 2 ou 3 ans à venir. Cet incident l'a précipitée, mais le résultat aurait de toute façon était celui-là.

Je voulais juste répondre à Joëlle : je pense qu'entre la presse et vos relais, la communication se fera. Je voulais préciser quelque chose sur quoi on a déjà travaillé, sous l'impulsion de M. le Maire, avec Mme Picon, sa Directrice de cabinet : toutes les personnes de plus de 65 ans qui ne sont pas exonérées du titre de transport pour emprunter le bus doivent se faire connaître auprès de Barbara Demontis, secrétaire des élus à Entressen, puisque Mme Picon est intervenue auprès du Directeur du SMGTU pour que ces personnes puissent être exonérées dans ce cadre-là, pour faciliter l'accès à la Poste ou au distributeur sur la ville d'Istres.

<u>M. le Maire</u>.- Donc, je considère que cette proposition est la mieux concevable. Merci.

* Programmes immobiliers : le Clos de l'Âne Blanc et le Domaine de Vert Pré.

M. le Maire. - Je voulais maintenant que l'on parle un peu de la vie future du village, notamment à travers les programmes que nous lançons ou que certains promoteurs privés, qui sont en négociation avec des propriétaires locaux, vont lancer. Dans ce cadre-là, il y a donc l'éternel Clos de l'Âne Blanc que je situe encore dans les projets, alors qu'il aurait dû être réalisé depuis longtemps, s'il n'y avait pas eu les avatars que vous avez connus, les mensonges développés, les recours disgracieux. Donc, les choses sont maintenant terminées, le permis est en cours de signature. Le début des travaux est prévu premier semestre 2017. Il y a eu un avatar, qui malheureusement est encore plus grave que le précédent : le Directeur régional est mort, M. Courroyer, qui était un homme charmant, avec qui j'avais travaillé en bonne entente pour la mise au point de ce projet.

Le Domaine de Vert Pré, lui, est pratiquement sur les rails, puisque je vous rappelle que nous avons accordé le permis le 22 février 2016, que la consultation a été faite, que nous sommes maintenant en situation de retour des accords de la Préfecture et que le démarrage du chantier devrait se faire durant le mois de juillet, le travail effectif de l'opération commençant en septembre. Quand je parle de Vert Pré, c'est évidemment l'opération sociale qui est liée à des logements locatifs et à des logements en accession à la propriété à des tarifs sociaux.

Il y a également un projet d'un privé, le groupe Bouygues Immobilier, qui s'est mis d'accord avec un propriétaire qui n'est pas loin d'ici et qui a déposé son permis le 27 janvier 2016, donc il doit être maintenant dans les starting blocks.

^{*} Nouveau fonctionnement du prêt de matériel aux associations.

M. le Maire. Les services ont fait, il y a quelque temps, un regroupement d'information à toutes les associations qui avaient des relations avec la collectivité pour l'organisation de leurs manifestations. Il a été mis sur pied une charte pour pouvoir bien organiser les choses, afin qu'il n'y ait pas multiplication des prêts. On s'est rendu compte qu'on louait toujours des tables et chaises en plus et que, là où on en avait demandé 60, 25 auraient suffi. Sur ce plan-là, les éléments ont été rationalisés, afin également d'éviter un nombre d'heures important. Il est évident que, pour le matériel lourd comme le matériel SAMIA, les podiums, tout ce qui est tentes et compagnie, l'aide des services reste tout à fait maintenue, mais on demande d'être un peu plus associé à la manutention, ce qui évite une multiplication de matériels et d'heures inutiles.

M. GUIDICI.- L'objectif est de vous prêter aussi des véhicules pour venir charger le matériel, le tout à titre gracieux. M. le Maire et M. Davini m'ont demandé de prendre la responsabilité de ce service. Chaque manifestation est particulière. On verra cela au cas par cas. Je pourrai répondre à des questions, s'il y en a.

M. le Maire.- L'important est ce que vous venez de dire : il y a un cadre général qui est l'épine dorsale pour la collectivité, puis les cas particuliers qui relèvent de la discussion qu'auront les responsables directement avec M. Guidici. Chaque fois, on aura une réponse adaptée. On demande la prise en compte d'une meilleure responsabilité qui s'avèrera moins coûteuse pour la collectivité. C'est surtout cela, le plus important.

Un autre système était possible. La commune de Miramas, qui s'est penchée sur le même problème, a choisi une autre méthode : elle a fait créer un association qu'elle subventionne. Les associations qui sont demandeuses de matériel contactent cette association et payent cette association. C'était un élément intéressant. Nous avons voulu qu'il y ait le moins possible de frais pour les associations. Donc, on continue dans ce cadre-là, en demandant plutôt l'aide de bras que l'aide d'argent.

M. DEVINE. - A partir de quand démarre ce nouveau fonctionnement ?

M. le Maire.- Normalement, le 1^{er} juillet.

M. DEVINE. - Donc, pour la fête d'Entressen, comment cela va-t-il se passer ?

M. le Maire. - Comme je viens de vous le dire. Vous pensez bien que la fête d'Entressen comme la fête votive d'Istres sont des fêtes communales qui ne rentrent pas dans le cadre de cette charte, puisque je viens de parler d'une charte aux associations. Nous ne faisons pas une charte avec nous-mêmes, nous assurons le service que l'on veut donner pour l'organisation d'événements qui ont été choisis. C'est la Direction de l'événement qui le produit qui s'adresse en partie à d'autres, puisque beaucoup de matériel dépend d'elle, et la manifestation est faite. C'est hors champ de la discussion. Ce sont les propres manifestations de la collectivité. Là, je vous ai parlé d'une charte pour les associations, ce qui est votre cas.

M. DEVINE. - Autrement dit, pour la fête d'Entressen...?

M. le Maire. Il est certain que, même si ça finit à 2 heures du matin, ce sont nos services qui interviendront pour enlever le podium du bal musette, et point barre. Par contre, si vous faites une kermesse à la Boule ou ailleurs, au centre social, il faudra qu'une certaine partie du fonctionnement de la manifestation de ce jour-là soit prise en charge directement par l'association. Vous avez votre Président, Monsieur Devine, rassurez-vous. M. Guidici l'a bien dit, et il l'a dit avant que vous posiez la question, ce qui montre bien que le problème est déjà amorti dans la tête. Je prends l'exemple de la course de côte -ne parlons pas du malheur qui est arrivé- qui a besoin de récupérer les bottes de foin qui vont créer un problème de sécurité routière hors course de côte, on ne va pas les retirer le lundi matin. C'est évidemment après la course de côte que nos services vont intervenir immédiatement. Voilà un cas précis qui fait que l'exception définit une dérogation à la charte. Avec la participation plus active de tout le monde, les choses doivent se dérouler comme nous l'avons vécu dans le passé.

Mme TRAMONTIN.- Je veux juste rajouter que le vade mecum qui reprend tous les tenants et aboutissants de cette nouvelle procédure est disponible auprès de Barbara, au secrétariat des élus.

* Déplacement du bureau de l'Entraide au Pavillon des Farigoules.

M. le Maire. - Avec la future construction du Clos de l'Âne Blanc, le bureau de l'Entraide va être déplacé au Pavillon des Farigoules. Je pense que le comité d'accueil a bien travaillé, puisque les travaux de rénovation ont été effectués par les services techniques : peinture, marche de béton, accessibilité aux handicapés. Les choses sont faites pour que nous ayons effectivement une meilleure situation pour cette association qui nous tient à cœur, eu égard à l'intérêt qu'elle porte à la catégorie de citoyens d'Entressen.

^{*} Places de parking du Petit Mas.

M. le Maire.- Les travaux consistent à réaliser des trottoirs aux normes PMR et à créer 6 places de stationnement longitudinales. Montant estimé -ça fait cher la place- : 150.000 € TTC. Il n'y a pas que les places, il y a les trottoirs, mais la finalité c'est 6 places. Après, il y a le décorum, le passage piéton, les trottoirs. Il est certain que si l'on n'avait pas voulu faire 6 places, il n'y aurait pas eu tout ça. J'attire votre attention sur le fait que l'on a l'impression que l'on demande quelquefois des choses d'une faible teneur. Ce n'est pas grand-chose, 6 places. Mais le résultat des courses est celui-là. Donc, lorsque l'on a un projet que l'on juge utile, il faut essayer de le confronter rapidement à son coût et ses conséquences. Là, nous avons pris l'engagement, nous avons fait une première tranche, il est normal que nous fassions la seconde. C'est pour cela que l'opération va être réalisée.

* Etat des lieux de l'espace aquatique l'Aqualud.

M. le Maire.- Là aussi, nous avons été malheureux. Suite à une fuite du réseau d'alimentation d'eau, le local technique a été inondé. Il a fallu le remettre en état et la piscine a été fermée 15 jours, ce qui, vu sa fréquentation particulièrement fournie, a dû causer un tracas tant au public qu'aux corps constitués comme les associations, les bébés nageurs et les écoles. Il a fallu changer 3 pompes de filtration, 2 pompes chlore, et le montant de cette opération a coûté 16.000 €.

Mme TRAMONTIN.- La deuxième problématique que l'on rencontre actuellement à l'Aqualud, pour ceux qui investissent les lieux régulièrement, les vestiaires sont fermés, on a été obligé de procéder à la fermeture du bassin aussi sur quelques journées, suite à des fuites de goudron en toiture. Une réunion a eu lieu cet aprèsmidi avec le service concerné. Il y aura une première mesure compensatoire qui va permettre de bâcher les vestiaires, le bassin et de nettoyer le goudron. On est sur une journée seulement de fermeture pour faire ce premier nettoyage. Il y aura une deuxième période de fermeture qui va intervenir semaines 43 à 50, celle-ci un peu plus longue, pour déposer complètement la toiture, régler le problème et la reposer. Donc, après, tous les espaces devraient être ouverts.

- * Projets structurants à réaliser ou en cours de réalisation.
- ° Projet du Boulodrome.

M. le Maire. - Je vais vous parler maintenant des projets que nous avons en tête, à la suite de diverses discussions que nous avons menées avec les personnes sollicitantes. Le premier est le projet du boulodrome. Nous avons eu une réunion de cadrage de l'opération il y a quelques semaines. Je place mes propos sous la responsabilité de M. Lourdault et de M. Devine qui étaient membres de ce groupe de travail. Considérant qu'il y avait beaucoup à faire, nous avons décidé d'opérer en deux parties : d'une part la remise en état du terrain tel quel, avec la qualité du revêtement nécessaire, et nous aurions juste quelques retouches pour la situation actuelle du bâti. Prenant le parti de raser l'ensemble qui existe, qui n'est pas dans le meilleur état d'une structure d'accueil à la fois fonctionnelle et pleinement opérationnelle, nous allons effectivement faire un local qui aura pour vertu de rassembler des espaces pour y faire des bureaux, pour faire des concours et pour avoir une vie sociale suffisante pour accueillir des équipes les jours de compétition. C'est en cours de réalisation.

J'espère que la requalification se fera vite. Je sais qu'elle va coûter 56.000 €, mais je n'ai pas encore pour autant la date d'effet, mais je la transmettrai immédiatement à M. Lourdault lorsque je l'aurai. Pour la suite, il est évident que lorsque nous aurons le bâti futur, nous vous le présenterons pour que nous puissions avoir un accord général. Nous nous sommes contentés de dire que 100 m² seraient largement suffisants pour rendre un meilleur service que celui qui est rendu actuellement.

M. LOURDAULT.- Nous sommes dans cette attente. Bien sûr, on se réjouit que vous nous ayez reçus dernièrement et on attendra une date de début des travaux.

° Requalification de l'Allée du Gros Chêne.

M. le Maire. - C'est la fin du processus antérieur qui, je l'espère, sied aux Entressenois puisqu'il a permis de revitaliser l'artère centrale, de refaire chaussée et trottoirs. Malheureusement, il n'a pas été terminé comme nous le souhaitions et comme nous l'avions acté avec les futurs propriétaires de l'opération du Clos de l'Âne Blanc, puisque vous savez qu'il y a l'adjonction d'un parking de 20 places supplémentaires que le promoteur social fait pour le remettre à la collectivité. Tant que l'opération n'est pas faite, vous ne pouvez pas en bénéficier, mais c'est en attente. Puis il y avait effectivement la fin jusqu'au giratoire qui a été mise au point et qui va effectivement permettre aux deux parties adjacentes d'avoir un branchement de meilleure qualité qu'aujourd'hui.

M. CASADO. - On va parler surtout du pluvial, parce que c'était un gros problème. Comme c'est très technique, je vais passer la parole à Stéphanie Picard qui a suivi le dossier et qui va vous expliquer comment on va fonctionner pour éviter d'inonder le boulevard des Ginestes et une partie de l'avenue de la Crau.

Mme PICARD.- Je vais vous éviter la partie très technique. Il s'agit de la deuxième tranche de la requalification de l'allée du Gros Chêne qui va être réalisée sur la partie du boulevard des Ginestes depuis l'allée du

Gros Chêne jusqu'à la portion près des Piboules-Peyroune, en fait le gros cadre pluvial qui se trouve juste avant. Il y a deux objectifs : désengorger le bassin de rétention que l'on avait pour le faire repartir non plus sur l'avenue de la Crau mais à l'arrière d'Entressen. On va récupérer ce bassin de rétention pour qu'il reparte dans l'autre sens pour éviter les grosses surcharges sur l'avenue de la Crau, vu les nouveaux lotissements qui vont être créés et dont il va falloir absorber le pluvial. Le deuxième objectif est de créer un réel pluvial. On en profite pour mettre 5 grilles de pluvial là où il n'y en avait pas du tout, c'est-à-dire sur cette portion-là, ce qui permettra, vu qu'il y a beaucoup de rétention d'eau, d'absorber tout cela et d'évacuer petit à petit le pluvial, avec une réfection de chaussée qui sera faite par dessus, afin de faire quelque chose de propre et de cohérent.

M. le Maire. - Ceci complète ce que j'ai dit.

° Plateau de proximité.

M. le Maire. Vous vous souvenez que, la dernière fois, j'avais annoncé la promesse d'un plateau de proximité, ce qui avait déjà été dit antérieurement, mais je n'avais pas le dessin. J'avais promis de l'apporter, donc voilà le plateau multisports que l'on va installer à côté du Centre social, à côté du gymnase, donc c'est un point central névralgique. C'est un élément d'accompagnement de tout ce qui existe déjà. Je pense que l'aspect sportif à Entressen, quelle que soit la catégorie d'âge, sera bien pris en compte. Le coût de l'opération est le suivant : 45.100 € pour le multisports, 1.850 € pour les deux bancs et la corbeille et 43.285 € pour tous les aménagements extérieurs et les VRD.

° Remise en état des voies internes du cimetière.

M. le Maire. - Je vous avais annoncé, au cours du dernier Conseil de Quartier, que nous lancions une opération d'envergure sur tous les cimetières d'Istres, à la faveur d'enveloppes financières affectées à la voirie que nous avons distribuées sur différents projets. Ceci concerne bien sûr le cimetière d'Entressen qui va être repris notamment afin de faciliter la circulation des piétons, la mise aux normes des accès PMR, la signalétique et tous les éléments d'accueil qui seront plus plaisants. Nous en sommes au stade de la maîtrise d'œuvre. Nous allons la lancer par un paysagiste. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 127.000 €. Ils seront lancés en 2017. Voilà donc une bonne nouvelle aussi.

Pour le plateau multisports, j'ai oublié de vous dire qu'il y a eu une réunion qui a permis de caler les travaux avec l'entreprise et nous devrions voir le commencement vers le mois de juillet.

° Déviation du canal d'évacuation des eaux de pluies vers la caisse d'emprunt.

M. CASADO.- Je me suis rendu sur place et j'ai rencontré M. Chaballier et les habitants. Dès qu'il n'y aura plus l'arrosage, on va attaquer les travaux. Il s'agit de faire un siphon et de détourner une partie de la roubine qui entoure le lotissement des Piboules pour éviter les inondations récurrentes. Les travaux sont estimés à 32.000 €. L'ASA nous a donné son accord pour faire ces travaux que nous attaquerons dès la fin de la saison d'arrosage.

Mme DALLE-NOGARE. - Qu'est-ce que vous allez faire exactement ?

M. CASADO. - On va détourner la roubine qui est au Nord du lotissement des Piboules, on va créer un siphon sous la voirie pour aller dans les prés qui sont en face, qui appartiennent à la commune.

Mme DALLE-NOGARE. - Nous n'aurons plus de roubine ?

M. CASADO.- Si, il y aura toujours la roubine, mais une partie des eaux va être déviée. Au lieu de redescendre le long des Piboules, elle va être déviée dans le terrain d'en face, dans le canal d'arrosage qui sert à arroser les prés. Aujourd'hui, toute l'eau qui arrive contourne le lotissement des Piboules. Quand il y a trop d'eau, ça déborde et ça inonde le quartier. On a vu avec les arrosants comment on pouvait faire pour en dévier une partie. Plutôt que d'inonder le quartier, il vaut mieux inonder les prés. C'est ce qui va être réalisé.

II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.

M. CASADO.- 47 courriers ont été adressés aux habitants du hameau d'Entressen du 1^{er} janvier au 31 mai 2016.

Concernant le contrôle propreté, dans la même période 144 passages ont été effectués.

Sur les dépôts sauvages, nous avons constaté seulement un signalement sur Entressen, ce qui est assez remarquable, sur les 15 concernant l'ensemble de la collectivité.

Concernant Allô Travaux, 46 appels pour Entressen, sur les 974 reçus pour l'ensemble de la commune, ce qui représente 5 %, principalement émis par les habitants du Gros Chêne pour 24 %, des Piboules

pour 22 %, et ensuite le reste du hameau. Ils portent sur l'éclairage public pour 53 %, les espaces verts pour 28 % et la voirie pour 11 %.

Concernant Allô Quiétude, 5 appels pour le hameau sur les 147 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 3 %, émis par les habitants du quartier Campagne des Saules pour 40 %. Ils concernant essentiellement des problèmes de nuisances sonores, d'épaves et de rassemblements.

Pour les travaux un peu plus importants, nous avons arbitré sur les 1.600.000 € de travaux qui ont été chiffrés sur l'ensemble du hameau. Nous avons retenu 575.000 € pour une quinzaine d'opérations, notamment le chemin du Mas d'Amphoux entre le Mas de la Tour et l'intersection avec le chemin du Mas Pointu pour 172.186 €, le Petit Mas dont on vient de parler, pour 143.089 €, la réfection du boulevard des Ginestes dont on a parlé aussi pour 160.000 €, et les travaux qui ont été terminés au parking de la gare pour 48.816 €.

En plus de cette enveloppe dédiée à la voirie, nous allons investir dans l'éclairage, la promenade des Cardelles va être revue pour 5.890 € et le chemin piétonnier Raymond Chevalier pour 3.214 €.

Enfin, des travaux de voirie dans les cours d'écoles qui ne font pas partie de ces 575.000 €, ainsi que des travaux de réfection de toiture pour l'école de la Buissonnière pour 10.000 € et la réfection des toilettes intérieures de la Clé des Champs pour 3.500 €, ce qui représente 53.947 €, en plus des 575.000 € des travaux de voirie.

M. le Maire. Vous voyez donc que l'effort continue et on est bien heureux qu'une partie des fonds de la Métropole -puisque maintenant c'est la Métropole qui distribue les fonds de concours aux collectivités- puisse être affectée à Entressen.

- QUESTIONS ECRITES.

M. le Maire. - Je resterai muet, puisque je n'en ai pas eu.

M. TRIELLI.- Est-ce que je peux poser une question?

M. le Maire. - Oui, mais peut-être qu'on ne pourra pas vous apporter une réponse technique.

M. TRIELLI.- Ce sera rapide, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus du Conseil Municipal, je voulais intervenir pour un problème qui s'est posé sur Entressen il y a peu de temps, qui concerne une usine de méthanisation. Cela a posé pas mal de problèmes. Nous sommes favorables à tout ce qui est énergies renouvelables, vous le savez bien, et nous nous félicitons de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Mais il se trouve que, pour cette usine de méthanisation, pas mal de problèmes existent dans d'autres communes de France, en particulier à Fos. La volonté des Entressenois est de dire que, tant qu'il y aura des problèmes au niveau des odeurs, des mouches, des insectes, des bactéries, donc des nuisances au niveau de l'environnement, cela touchera inexorablement les habitants, vu l'orientation et la direction du vent.

J'aurais voulu connaître, Monsieur le Maire, votre position par rapport à ce projet d'usine de méthanisation sur Entressen. Vous savez très bien que nous avons été sensibles au problème de la décharge d'Entressen. Nous sommes sortis de cette ornière, et nous voulons avoir votre avis clair, net et définitif sur ce problème pour l'avenir des Entressenois.

M. le Maire.- Je vais vous répondre avec plaisir, parce que voilà l'exemple même d'un problème qui est une goutte d'eau et qui devient un tsunami, alors que cela ne méritait pas tout ça. Si j'avais été moi-même contacté, le problème aurait été terminé au moment de la discussion, puisque je m'étais déjà rapproché de Mme Tramontin qui m'avait donné son idée sur le sujet. Il se trouve qu'un industriel, qui fait quelquefois quelques projets, puisque ce n'est pas son premier, a cru bon de déposer un dossier sur la méthanisation. Je n'ai pas reçu cette personne, pour la simple et bonne raison qu'il y a eu souvent des rencontres avec lui pour divers projets qu'ils n'a jamais réussis, et je n'avais pas envie de discuter une fois de plus sur quelque chose qui foirerait inévitablement. Donc, il se trouve que ça a foiré bien avant que je puisse exprimer mon avis.

Un petit émoi a traversé le village qui a posé quelques questions, qui a même dit que le maire était derrière cela -vous voyez à qui je pense- et finalement s'est retiré de lui-même parce que le personnage privé, qui était en l'occurrence propriétaire du terrain, qui avait accueilli la chose comme n'importe quelle transaction immobilière, quand il a vu ça, a dit : Je retire l'opération. Il est hors de question que je me mette en travers d'un souhait collectif, que ce soit le souhait du peuple ou le souhait de la municipalité. Donc, aujourd'hui comme au premier jour, ce projet n'existe pas. Je vous supplie de vous retirer de l'esprit cette idée qu'il peut y avoir des éléments qui perturbent vraiment et qui n'auraient pas lieu de le faire parce qu'ils n'ont pas choisi le bon chemin pour arriver à leur but. Je peux vous garantir que votre tranquillité est assurée là-dessus.

M. CASADO.- Simplement pour vous dire que ces projets relèvent de permis d'Etat. Ils peuvent ne pas être connus de la Marie, être déposés en Préfecture, mais ensuite l'avis du maire est demandé. Quand ça revient, c'est là où le maire intervient pour dire oui ou non. En l'occurrence, on n'a pas eu à intervenir puisque le projet a été retiré tout de suite. Je crois même que le promoteur a fait cette annonce pour prendre la température du hameau. Etant donné ce que l'on a connu par le passé ici, il n'était pas bien vu de préparer un projet pareil.

- M. TRIELLI. Donc, c'est sûr et certain, il n'y aura pas d'usine de méthanisation sur Entressen ?
- M. le Maire.- Non.
- M. TRIELLI.- Merci.
- M. le Maire. Excusez-moi, mais je voudrais que l'on grandisse le débat. Qu'il y en ait qui en jouent, qui sont bien contents de leur annonce, qui me l'envoient à la figure, j'ai habitude, ce n'est pas un problème. Mais comment des gens un peu sensés comme vous l'êtes, qui ont participé à la lutte pour libérer Entressen de la fameuse décharge, alors que nous avons considéré tous ensemble que c'était une action collective, une joie qui appartenait à tout le monde, avec les années qui se sont succédé avec différents élus, dont certains étaient déjà là depuis longtemps mais ont participé à cela avec la population, peuvent-ils penser un seul instant qu'on va déséquilibrer à la fois leur bien-être, l'image que l'on a tous de cette victoire, par un projet de ce type ? Ce n'est pas concevable, ce n'est pas logique, ce n'est pas cohérent.
- M. TRIELLI.- Oui, mais la personne qui s'est avancée n'a pas fait cas de tout cela. C'est pour cela que ça nous a troublés et que nous avons préféré réagir au plus vite.
- M. le Maire.- Certains ont voulu faire croire que c'était nous, mais ce n'est pas nous, c'est tout. Encore une fois, j'avais la faculté de bien sentir la chose. Si c'était le premier projet que la personne présentait, je pourrais me poser des questions. Mais c'était le 4° ou le 5° projet -pas de méthanisation, mais autre- présenté par cette personne, dont le taux de réussite est maigrelet, pour ne pas dire insignifiant.

Après, je ne vais pas dire l'inverse de ce que je viens de dire, mais quand on parle méthanisation et qu'on le projette comme un process de meilleure vertu que l'incinération, puisque, rappelez-vous lorsqu'il y a eu le fameux débat sur l'incinérateur, on opposait incinération à méthanisation. Peut-être que les gens peuvent croire qu'il y a une solution formidable qui vient de naître, mais en tout cas elle ne naîtra pas chez nous.

* Festivités organisées par la Ville et programmes festifs des associations et acteurs socio-économiques.

M. le Maire. Nous passons à la dernière partie qui est celle de la joie de vivre. C'est les vacances qui s'approchent, c'est les fêtes qui vont avoir lieu dans quelques jours. Peut-être pouvez-vous en parler.

M. ALLIONE.- On a travaillé sur un programme, avec le Comité des Fêtes. Je remercie le Service Communication avec qui je travaille depuis quelques jours pour la conception de la plaquette qui va être imprimée d'ici demain. Je ne vais pas rentrer dans le détail, parce que ce serait un peu soporifique, mais ce programme va être dans les boîtes et distribué jusqu'à lundi. Ces fêtes votives se dérouleront du 1 er au 4 juillet. Comme d'habitude, le vendredi nous aurons l'élection de Miss Entressen. On a 7 candidates qui s'échelonnent de 16 à 22 ans. Première partie, élection de Miss Entressen. Deuxième partie un peu plus festive qui sera réservée aux jeunes, puisque c'est une Soirée Mousse, une première à Entressen. Le samedi, un grand orchestre, suivi des courses camarguaises. Vous aurez un festival de salsa cubaine le dimanche soir, donc une soirée latino. Le groupe s'appelle Tropicuba, il y aura un concert par le groupe Cerrao avec des musiciens cubains, avec beaucoup de danseurs attendus, puisque Entressen compte beaucoup de danseurs. Nous aurons le feu d'artifice à la clôture le lundi soir, l'abrivado du dimanche avec le traditionnel apéritif offert par la municipalité sur l'allée des Docteurs. Le lundi soir, il y aura un concert des années 80. Donc, un week-end bien rempli.

On a voulu essayer d'en donner pour tous les âges, pour les plus jeunes, pour les moins jeunes, pour les nostalgiques. J'espère qu'on aura beau temps et qu'on aura une fréquentation énorme, comme on l'a eue l'année dernière. En tout cas, on fait tout au niveau communication justement pour diffuser l'info le plus possible.

M. LOURDAULT. - Dans le cadre des Masters de Pétanque qui auront lieu le 7 septembre à Istres, ce dimanche 26 juin à Entressen sera organisée une étape du Master Jeunes qui qualifiera l'équipe qui représentera la Ville d'Istres au mois d'août à Dax. L'année dernière, l'équipe qui avait représenté la Ville d'Istres avait gagné la finale à Autun. On en espère autant cette année. Dimanche, c'est ouvert à tout le monde, de 8 à 15 ans. On n'est pas obligé d'être licencié pour participer.

Mme SLOTALA.- Je vais annoncer quelque chose qui sera pour plus tard, après la rentrée scolaire : le 4 septembre, nous aurons une journée portes ouvertes où l'on présentera toutes les activités, et le 5 septembre une journée des associations qui sera organisée avec toutes les associations d'Entressen à la Grange. Une information a déjà été faite par les personnes qui gèrent la Grange, mais je me permets d'en faire le relais, puisqu'on y participera aussi.

M. ALLIONE. - J'ai oublié de citer le Club Taurin pour les courses camarguaises et l'abrivado. Merci pour l'organisation, puisqu'on n'est pas tout seuls.

- M. TREMOUILLE. Vous n'avez pas parlé de la place de la Gare.
- M. CASADO. 40.000 €
- M. TREMOUILLE.- Il y avait un autre petit problème qui nous gêne un peu. Je ne connais pas la solution, mais dès qu'il y a un petit mistral, les égouts sentent très fort du côté du quartier de la gare. On m'a dit que c'était un problème de siphon. Est-ce qu'il y a moyen de faire une mise à l'air ailleurs que là où il y a des habitations ?
 - M. CASADO.- C'est la première fois qu'on nous parle de cela.
 - M. TREMOUILLE.- Il faudrait vous déplacer les jours de grand vent.
- M. le Maire. Dès que la force du vent dépasse 2 ou 3, il faut demander à M. Esteban d'aller faire un tour, qu'il pointe son nez et qu'en fonction de ce qu'il sent, il appelle les services techniques.
 - M. JOSUAN. Au niveau de la signalisation, place de la Gare, qu'est-ce que vous comptez faire ?
 - M. CASADO.- On refera le marquage au sol, les sens de circulation, c'est prévu.
- M. le Maire. Je vous souhaite de bonnes vacances et rendez-vous aux fêtes d'Entressen dans quelques jours.

(La séance est levée à 19 heures 45.)